

LA STRATÉGIE CLIMATIQUE

DE LA DÉFENSE



LA STRATÉGIE CLIMATIQUE DE LA DÉFENSE BELGE





CONTENU

Avant-propos du Chef de la Défense (CHOD).....	6
1. Le changement climatique : un défi majeur pour la Défense.....	8
2. Les Objectifs de la stratégie climatique de la Défense.....	13
3. Domaines d'action et leviers.....	14
4. Exécution.....	16
5. Communication stratégique.....	17
Liste des abréviations.....	18

Avant-propos du Chef de la Défense (CHOD)

Les conséquences négatives du changement climatique sont de plus en plus manifestes. Les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique (GIEC) et de nombreuses autres études scientifiques en donnent un aperçu détaillé. La Défense doit évoluer dans ces nouvelles conditions climatiques et poursuivre efficacement les missions qui lui sont imparties, notamment en tant que dernier bouclier de la nation. Face à notre société confrontée à un défi de taille, la Défense doit également jouer son rôle social et contribuer aux efforts demandés à tous. Il est vital que nous agissions sans nous départir de notre identité propre en gardant à l'esprit notre mission souveraine unique et nos missions essentielles. **Ces efforts ne visent donc pas à faire moins en tant que Défense, mais différemment et mieux.**

Nous devons être prêts pour le changement climatique si la Défense veut se montrer prête à relever les défis futurs. Nous devons poursuivre deux objectifs en parallèle :

- Permettre aux forces armées belges de continuer à opérer de manière efficace et sûre dans un environnement impacté par le changement climatique ;
- La Défense doit évoluer avec réalisme en tant qu'organisation, conformément aux objectifs sociétaux en matière de climat.

Nous ne partons pas d'une page blanche. Plusieurs projets en cours ou en préparation contribueront à améliorer la résilience climatique de notre pays. Il s'agit notamment du développement d'un nouveau Medical Hub, des adaptations apportées aux nouvelles frégates pour leur permettre d'être opérationnelles sur de nouveaux théâtres d'opération en Arctique, de la mise à disposition permanente d'une compagnie 'PROTER' capable d'intervenir rapidement en Belgique en cas de catastrophe naturelle, ... Aujourd'hui, la Défense prend également plusieurs mesures en vue de réduire son impact négatif sur le climat. Parmi les exemples, citons l'utilisation systématique d'électricité verte, l'acquisition de véhicules électriques en appui dans les bases aériennes, les projets de construction et de rénovation visant à rendre notre infrastructure climatiquement neutre d'ici 2040, ainsi que notre contribution au projet Biodiversiscape lancé par le gouvernement fédéral.

Malgré les nombreuses initiatives en cours, une stratégie climatique globale à la fois cohérente et réaliste s'impose. L'impact du changement climatique induira une véritable transformation de la Défense. Cette transformation affectera l'ensemble des niveaux d'action et des capacités. Elle devra faire l'objet d'une réponse globale qui s'inscrit dans la trajectoire définie par le plan STAR. L'action climatique ne doit pas être envisagée sous un seul angle. Une stratégie climatique intégrée pour la Défense doit tenir compte à la fois des besoins d'adaptation, d'atténuation et de résilience des forces armées.

La boussole stratégique de l'Union européenne invite tous les États membres à élaborer une stratégie nationale qui prépare les forces armées au changement climatique d'ici à la fin 2023. Cette stratégie y répond. L'objectif 9 du plan d'entreprise pour la Défense 2023-2026 prévoit également d'autres actions, telles que la mise au point d'une méthode de mesure des émissions de gaz à effet de serre et la rédaction d'un plan de mise en œuvre.

Cette stratégie et sa mise en œuvre ne sont pas indépendantes. Elles se basent sur la fiche de politique "politique climatique et changement climatique" du Policy Handbook de la Défense. Elles doivent être placées dans le cadre de la transformation continue que connaît actuellement la Défense dans le cadre du plan STAR. Dans son principe 7, le plan STAR s'engage à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre des activités et installations militaires sans compromettre la sécurité du personnel ni l'efficacité opérationnelle.

Pour la première fois en Belgique, la stratégie climatique de la Défense offre un cadre intégré du point de vue de la Défense belge qui englobe à la fois la nécessité d'une Défense forte et performante, capable de remplir ses obligations opérationnelles à tout moment et les attentes externes en matière d'action climatique.



Amiral Michel Hofman
Chef de la Défense



1. Le changement climatique : un défi majeur pour la Défense

D'après le plan STAR¹, le changement climatique constitue l'une des forces structurelles qui façonneront notre situation en matière de sécurité au cours des décennies à venir. Le changement climatique et ses conséquences se font déjà sentir aujourd'hui. Avec l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la fréquence et l'impact des phénomènes extrêmes liés au climat ne feront que s'accroître.²

La stratégie de sécurité nationale souligne que le changement climatique frappe plus fort et plus vite que prévu. Elle considère les perturbations de l'environnement causées par le changement climatique, la perte de biodiversité et de biomasse, et la pression exercée sur l'environnement par l'activité humaine comme «le défi qui éclipse tous les autres».³ Le changement climatique menace notre modèle sociétal et exerce un effet multiplicateur sur d'autres phénomènes tels que la pauvreté, les conflits et les migrations». Il exerce une pression croissante sur les États et le système multilatéral.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a élaboré plusieurs scénarios possibles de réchauffement de la planète. Ils mènent tous à la poursuite du réchauffement de la planète. Une limitation du réchauffement de la planète à 1,5 °C devient un scénario de plus en plus improbable.⁴ Selon l' *Organisation météorologique mondiale (OMM)*, nous devons tenir compte du fait que ce seuil de 1,5°C sera déjà dépassé pendant au moins un an dans l'intervalle 2023-2027.^{5,6} Cette étude estime à 98 % la probabilité que les cinq années couvrant la période 2023-2027 deviennent les plus chaudes jamais enregistrées.⁷ La Défense doit donc s'attendre à très court terme à une augmentation qui dépasse ce seuil critique.

L'impact du réchauffement sur la nature et les collectivités humaines est énorme. La stratégie de sécurité nationale décrit les risques climatiques physiques suivants : augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur, sécheresse, conditions climatiques extrêmes, augmentation des précipitations saisonnières et des inondations, phénomènes naturels incontrôlés et détérioration de la qualité de l'air.⁸

La Défense doit prendre en compte non seulement les effets directs du changement climatique, mais également les impacts primaires et secondaires qui en résultent.⁹ La modification des régimes de précipitations due au changement climatique devrait entraîner des sécheresses plus fréquentes et plus intenses dans certaines régions du monde. Parmi les conséquences primaires de la sécheresse, on peut citer la diminution de la disponibilité en eau. Parmi les conséquences secondaires, il y a la baisse de rendement des cultures. Celle-ci peut à son tour engendrer des migrations ou des conflits. Les gouvernements seront confrontés à des défis sans précédent, principalement lorsque les effets du changement climatique convergeront et s'accumuleront. La sécheresse augmente notamment le risque d'incendies de forêt qui entraînent à leur tour la déforestation. Celle-ci contribue à l'augmentation du nombre et de la gravité des inondations. Ces dangers combinés peuvent avoir un impact exponentiel. À mesure que la fréquence et l'intensité de ces risques augmentent, leurs conséquences risquent d'entraîner une concurrence accrue pour les territoires et les ressources, d'affecter les besoins et la fonctionnalité des opérations militaires et d'accroître à la fois le nombre et la gravité des crises humanitaires.

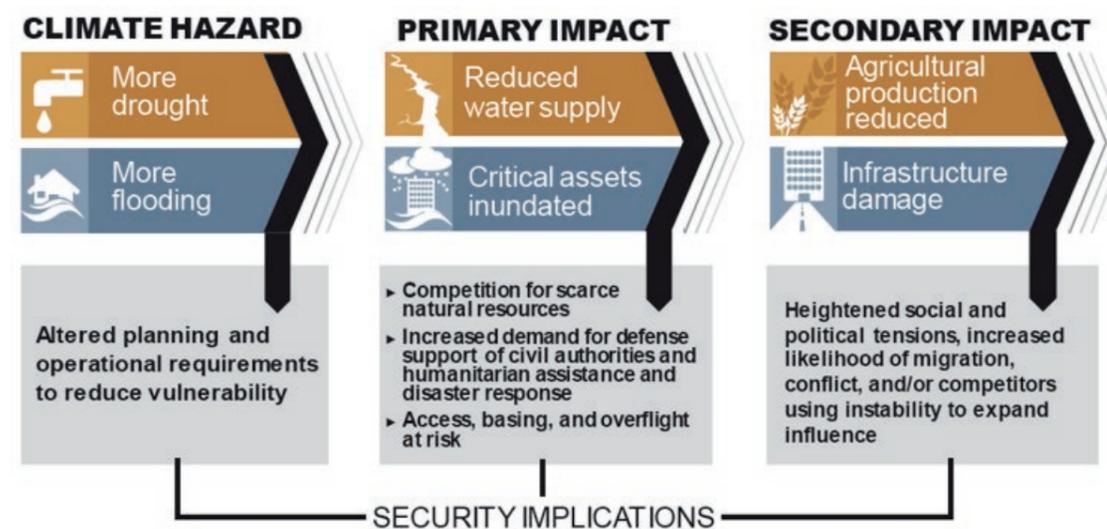


Illustration 1: Les risques climatiques et leurs impacts primaires et secondaires impactent l'environnement sécuritaire.¹⁰

Il n'est pas impensable que les effets du changement climatique mettent à mal les conditions économiques et sociales, contribuant ainsi à l'émergence de migrations massives ou de crises politiques, d'agitation civile, d'instabilité et de conflits, de bouleversements dans les équilibres au niveau des pouvoirs locaux, voire de la faillite d'un État.

Lorsque le changement climatique s'accompagne d'autres formes de dégradation de l'environnement, telles que la déforestation et l'érosion, l'impact peut être encore plus important. Les effets du climat, tels que la concurrence accrue pour des ressources rares, contribueront vraisemblablement aux tensions internes au sein des pays ainsi qu'aux tensions externes entre les pays. Le changement climatique augmentant la probabilité que de multiples événements extrêmes se conjuguent, les risques pourraient s'aggraver et atteindre des proportions considérables. Ils peuvent alors impacter grandement la capacité de réaction du gouvernement, augmentant ainsi la probabilité d'effets en cascade sur la sécurité.

La Défense est également affectée par les nouvelles réglementations et les attentes sociétales liées au climat. La Défense étant un élément indissociable de la société, elle doit également participer à l'effort déployé sur le plan social en vue de relever les défis auxquels la société est confrontée.

L'objectif d'une Union européenne neutre sur le plan climatique d'ici à 2050 est inscrit dans la loi européenne sur le climat¹¹. Il s'agit d'un résultat net à atteindre par tous les acteurs réunis. En l'état actuel des connaissances, la Défense ne peut pas être à la fois neutre sur le plan climatique et opérationnelle d'ici à 2050. La spécificité de la Défense et de sa mission doit donc être prise en compte. Celle-ci ne peut pas pour autant se soustraire à sa responsabilité sociale dans le cadre des efforts à accomplir.

La Défense ne doit pas seulement prendre en compte le cadre législatif contraignant. Sa responsabilité sociale et l'attrait qu'elle exerce en tant qu'employeur jouent également un rôle important. Pour conserver l'adhésion de la population et rester un employeur attractif, la Défense doit devenir une organisation écologiquement responsable. Les jeunes, un groupe cible crucial dans le contexte du recrutement, y attachent une importance particulièrement grande. En tant qu'organisation, la Défense a donc tout intérêt à penser en termes d'écologie et de durabilité.

¹ La Défense. (2022). *Plan STAR*, p.12. <https://dedonder.belgium.be/sites/default/files/articles/Plan%20STAR.pdf>

² *Intergovernmental Panel on Climate Change. (2023). Sixth Assessment Report (AR6).* <https://www.ipcc.ch/assessment-report/ar6/>

³ Gouvernement fédéral. (2021). *Stratégie de sécurité nationale*, p.12. https://www.egmontinstitute.be/app/uploads/2022/02/NVS_Numerique_FR.pdf

⁴ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2021). *Les bases scientifiques physique* <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>

⁵ Organisation météorologique mondiale. (2023). *Mise à jour mondiale annuelle à décennale sur le climat pour 2023-2027.* <https://library.wmo.int/fr/records/item/66224-wmo-global-annual-to-decadal-climate-update>

⁶ 66 % de probabilité que le seuil soit dépassé pendant un an au cours de la période 2023-2027 et 32 % de probabilité que l'augmentation moyenne de la température au cours de cette période dépasse ce seuil.

⁷ Cette hausse de température prévue à court terme est due à la combinaison du réchauffement climatique et du phénomène météorologique El Niño.

⁸ Gouvernement fédéral. (2021). *Stratégie de sécurité nationale*, p.22. https://www.egmontinstitute.be/app/uploads/2022/02/NVS_Numerique_FR.pdf

⁹ Le Département de la Défense des États-Unis (2021). *Climate Risk Analysis.* <https://media.defense.gov/2021/Oct/21/2002877353/-1/-1/0/DOD-CLI-MATE-RISK-ANALYSIS-FINAL.PDF>

¹⁰ Le Département de la Défense des États-Unis (2021). *Climate Risk Analysis.* <https://media.defense.gov/2021/Oct/21/2002877353/-1/-1/0/DOD-CLI-MATE-RISK-ANALYSIS-FINAL.PDF>

¹¹ Journal officiel de l'Union européenne. (2021). *Loi européenne sur le climat.* <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R1119&from=EN>

L'Union européenne et l'OTAN attachent une grande importance à l'impact du changement climatique sur la paix, la sécurité et la défense. Cela se reflète notamment au niveau de la boussole stratégique de l'Union européenne¹², la *feuille de route sur le changement climatique et la défense*¹³ et la *communication conjointe sur une nouvelle perspective concernant le lien entre climat et sécurité*.¹⁴ Ainsi que dans le concept stratégique de l'OTAN¹⁵ et le plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité.¹⁶

Avec cette stratégie climatique, la Défense adhère aux politiques européennes et nationales en matière de climat ainsi qu'aux objectifs correspondants. Les analyses de l'OTAN, y compris l'évaluation annuelle *du changement climatique et de la sécurité (Climate Change and Security Impact Assessment)* fournissent à leur tour une base qui permettra d'analyser les effets attendus dans le domaine militaire opérationnel. L'accord de Paris sur le climat et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies font également partie du contexte de cette stratégie.

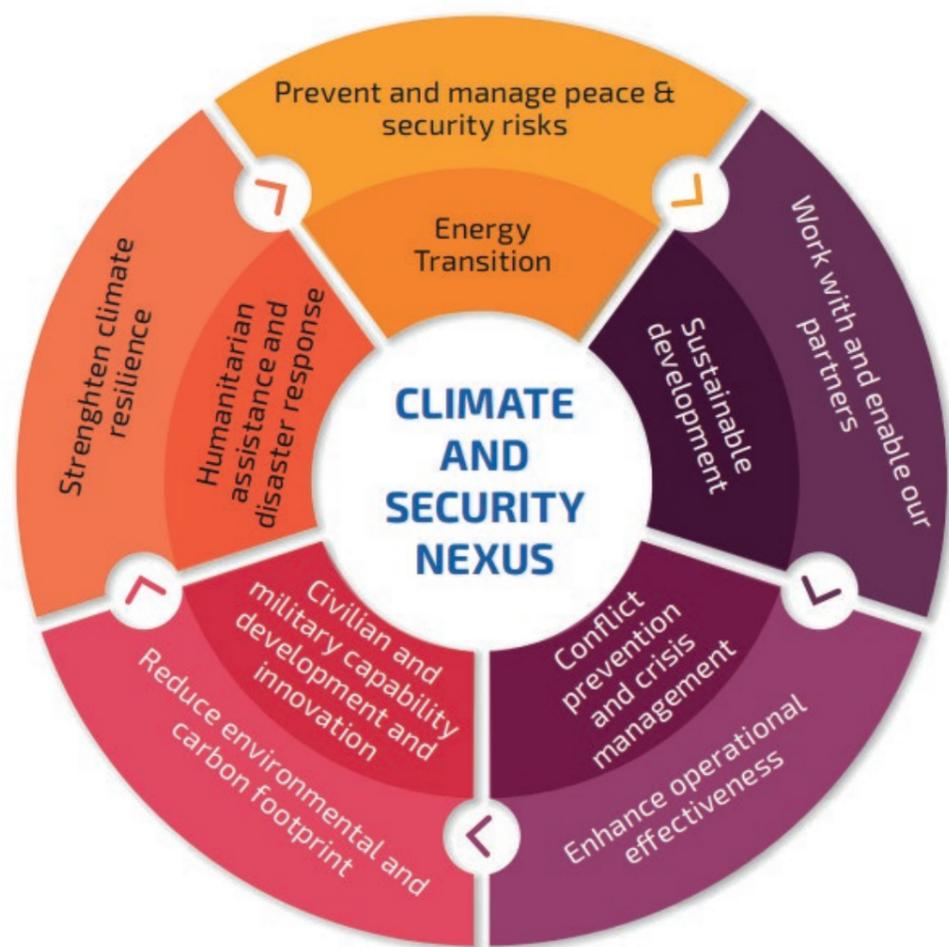


Illustration 2: Le lien entre le climat, la sécurité, l'énergie et le développement durable¹⁷

L'OTAN et le changement climatique

L'OTAN considère le changement climatique comme «un défi majeur de notre époque qui a un impact profond sur la sécurité des Alliés». ¹⁸ Compte tenu de l'importance du changement climatique pour son fonctionnement, l'OTAN vise à devenir l'organisation internationale de référence pour ce qui est de comprendre les incidences du changement climatique sur la sécurité et de s'y adapter.

Sur la base de *l'évaluation du changement climatique et de la sécurité* de l'OTAN¹⁹, nous nous attendons à voir le changement climatique induire les effets suivants :

- Le changement climatique en tant que «multiplicateur de menaces» avec une incidence significative sur l'environnement stratégique, tant dans l'espace euro-atlantique qu'au-delà ;
- Effets tangibles du changement climatique dans tous les domaines d'opérations militaires (voir ci-dessous pour une analyse détaillée des domaines opérationnels aérien, maritime et terrestre) ;
- Des forces armées chargées d'opérer dans des conditions climatiques plus extrêmes et confrontées à des exigences opérationnelles nouvelles et plus contraignantes ;
- Vulnérabilité des infrastructures et des équipements militaires face aux conséquences du changement climatique ;
- Implications sur les missions et opérations de défense, en raison de la concurrence géostratégique croissante, du lien avec d'autres menaces écologiques émergentes et de la lutte pour des ressources naturelles limitées ;
- Une hausse de la demande d'assistance émanant des autorités civiles dans le cadre de la gestion des catastrophes et de l'aide humanitaire en raison de l'augmentation de la gravité et du nombre de catastrophes naturelles engendrées le changement climatique ;
- Défis pour la nation consistant à fournir des services essentiels tant vis à vis de la population que des forces armées. Cela concerne des secteurs vitaux tels que les communications, l'énergie, les transports, l'alimentation et l'eau.

L'impact du changement climatique se fera sentir dans tous les domaines opérationnels :

1. Domaine aérien - Les effets du changement climatique affectent tant la sécurité des infrastructures et du personnel des bases aériennes, que toutes les phases du vol. Les changements au niveau des phénomènes et des conditions météorologiques (notamment la foudre et les turbulences) peuvent affecter l'ensemble des activités de l'aviation militaire. Les aéronefs peuvent notamment être amenés à devoir changer leur route en raison de changements atmosphériques rapides (la vitesse et la direction du vent, des conditions météorologiques de plus en plus souvent extrêmes telles que les orages, etc.). Cela pourrait entraîner une augmentation de la demande de carburant, au détriment du succès des missions. Un autre défi consiste en l'augmentation de la *turbulence en ciel clair* (CAT) due à la hausse des gradients thermiques, à la migration des champs de pression, à l'évolution des conditions météorologiques et au renforcement du courant d'altitude. Une augmentation de la CAT a notamment été observée dans la région pan-arctique, en Europe de l'Est et en mer Noire. Un air plus chaud et moins dense produit également un effet indésirable immédiat sur le couple de l'hélicoptère disponible. Il s'agira d'envisager des mesures d'adaptation généralisées allant de l'allongement des pistes, de la baisse de la capacité de chargement, de la reprogrammation des plans de vol aux modifications techniques et aux mises à niveau.

2. Domaine maritime - Les forces navales et les opérations maritimes sont affectées de plusieurs manières par le changement climatique. L'augmentation observée de l'acidification des océans et les changements de température à la surface de la mer pourraient nécessiter une fréquence plus élevée des maintenances des navires de guerre. La température de l'eau a également une incidence sur la vitesse du son, qui à son tour a des répercussions sur la détection, la localisation et l'identification des objets sous-marins. L'OTAN a déjà souligné les implications potentielles dans le cadre de la conduite des futures opérations sous-marines et de lutte anti-sous-marine.

¹² Le Conseil de l'Union européenne. (2022). Boussole stratégique de l'Union européenne. <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-INIT/fr/pdf>

¹³ Service européen pour l'action extérieure. (2023). Climate change and defence roadmap <https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2023/2023-06-ClimateSecurity.pdf>

¹⁴ Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et la Commission européenne. (2023). Joint Communication on a new outlook on the climate and security nexus. https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2023/JOIN_2023_19_1_EN_ACT_part1_v7.pdf

¹⁵ OTAN. (2022). Concept stratégique OTAN 2022, p.6. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2022/6/pdf/290622-strategic-concept.pdf

¹⁶ OTAN. (2021). Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_185174.htm

¹⁷ Service européen pour l'action extérieure. (2023). Climate change and Defence roadmap. <https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2023/2023-06-ClimateSecurity.pdf>

¹⁸ OTAN (2022). NATO 2022 Strategic Concept 2022, p.6. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2022/6/pdf/290622-strategic-concept.pdf

¹⁹ OTAN. (2023). NATO Climate Change and Security Impact Assessment. Deuxième édition 2023. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2023/7/pdf/230711-climate-security-impact.pdf

Parallèlement, l'augmentation de la température des océans a des conséquences importantes sur les besoins en refroidissement des systèmes de propulsion des navires et d'autres systèmes essentiels susceptibles de surchauffer.

L'Organisation maritime internationale (OMI) a déclaré qu'à partir du 1er janvier 2020, les émissions du secteur maritime dans les eaux internationales devraient être réduites afin de lutter contre le changement climatique. Les émissions de soufre doivent être réduites de plus de 80 %. Le comité de protection de l'environnement de l'OMI a approuvé un projet de nouvelles mesures obligatoires visant à réduire de 40 % l'intensité des émissions de carbone par rapport à 2008 pour la flotte maritime mondiale d'ici à 2030. Il s'agira d'un facteur important intervenant dans la conception des navires de guerre au sein de l'Alliance. La recherche sur les carburants alternatifs deviendra également une tâche prioritaire pour l'armement naval de l'OTAN.

3. Domaine terrestre - Sur terre, les inondations peuvent affecter la manœuvrabilité, mais ce sont les vagues de chaleur qui ont le plus d'impact, notamment en Amérique du Nord, dans la région méditerranéenne et au Moyen-Orient. Elles nuisent à la santé humaine et aux écosystèmes. Les vagues de chaleur et les incendies de forêt perturbent dans le même temps les activités d'entraînement et de logistique, obligeant à déplacer certains exercices d'entraînement en soirée ou à les éviter complètement pendant les mois d'été. Les sécheresses, exacerbées par les vagues de chaleur, et - dans les cas extrêmes - la désertification ont un impact direct sur la disponibilité de l'eau pour les forces terrestres, en particulier celles qui dépendent des eaux de surface et souterraines en appui à leurs opérations. Une telle aggravation de la pénurie d'eau augmente les coûts et les risques opérationnels et compromet la capacité à mener des opérations. La sécurité de l'eau impose également des exigences supplémentaires en matière d'appui logistique, dans la mesure où les convois d'approvisionnement doivent acheminer l'eau vers des lieux éloignés, parfois en terrain hostile. La sécheresse réduit également la capacité de chargement des navires sur les voies navigables intérieures, ce qui entraîne une perturbation accrue des chaînes d'approvisionnement, de la production d'énergie et du transport d'équipements militaires par voie maritime. À l'autre extrémité du spectre, la diminution de la couverture neigeuse et la fonte des glaciers alpins sont susceptibles de causer la disparition des conditions d'entraînement par temps froid.

La vision de l'OTAN sur les futurs carburants pour la Défense.²⁰

Les forces armées dépendent des combustibles fossiles pour leurs systèmes de propulsion, mais le changement climatique, le caractère limité des réserves de pétrole et les préoccupations relatives à la sécurité politique dans les régions productrices de pétrole font de la disponibilité, de l'accessibilité financière et de l'acceptabilité écologique à long terme une question importante. Aucun changement n'est prévu dans la mise en œuvre de la politique de carburant unique de l'OTAN (SFP), qui restera en vigueur pour tous les aéronefs, véhicules et équipements terrestres existants et futurs. La transition énergétique mondiale en cours a toutefois des répercussions sur les carburants liquides. Les années à venir verront le passage des carburants minéraux aux carburants synthétiques durables. Les développements géopolitiques actuels soulignent encore davantage la nécessité de diversifier les sources d'énergie.

²⁰ Comité des produits pétroliers/Groupe de travail OTAN sur les carburants et les lubrifiants. (2023). Vision du Comité des produits pétroliers sur les carburants de l'avenir.

2. Les Objectifs de la stratégie climatique de la Défense

Le changement climatique est désormais un fait. Il ne connaît pas de frontières et augmente le risque de crise. La Défense doit se montrer prête à poursuivre ses opérations de manière efficace et sûre en ces temps d'incertitude et de changement.

En d'autres termes, la Défense a besoin d'une stratégie climatique qui ne consiste pas à faire moins, mais différemment et mieux. Deux **objectifs principaux** seront poursuivis en parallèle :

- Permettre aux forces armées belges de poursuivre ses opérations de manière efficace et sûre dans un environnement impacté par le changement climatique ;
- La Défense a évolué de manière réaliste, conformément aux objectifs sociétaux en matière de climat.

La poursuite de ces objectifs se fera toujours dans le respect des **garanties militaires et opérationnelles** requises :

- La spécificité de la mission souveraine de la Défense et la nécessité de disposer de capacités adéquates dans le domaine en question ;
- Garantir le caractère opérationnel militaire ;
- Assurer la sécurité du personnel.

Pour atteindre ces objectifs, la Défense travaillera sur trois axes :

- **Adaptation** : La Défense s'adapte aux conditions changeantes et aux risques liés au changement climatique, ce qui permet aux forces armées d'opérer de manière sûre et efficace dans un environnement sécuritaire affecté par le changement climatique ;
- **Atténuation** : La Défense réduit ses émissions de gaz à effet de serre, et contribue ainsi à la réalisation des objectifs européens et nationaux en matière de climat ;
- **Résilience** : La Défense renforce sa résilience face aux chocs potentiels ou aux perturbations que le changement climatique peut induire. Elle peut ainsi anticiper, se préparer et s'adapter aux conditions changeantes liées au changement climatique. Elle est en mesure de résister, de gérer et de s'adapter aux perturbations engendrées.

Ces axes sont complémentaires et ne peuvent être exploitées séparément. Ils interagissent et doivent se renforcer mutuellement. Les efforts déployés dans un domaine ne doivent pas entraver les résultats consentis dans l'autre domaine.



3. Domaines d'action et leviers

Pour atteindre les objectifs généraux impartis, des initiatives seront développées dans cinq domaines d'action sur le plan de l'adaptation, de l'atténuation et de la résilience. Quatre leviers appuient la mise en œuvre des actions et la réalisation des objectifs.

Domaine d'action 01 : Planification & prise de décision

Objectif : Intégrer les aspects climatiques et environnementaux dans les évaluations des risques militaires, développer les analyses opérationnelles, les procédures d'adjudication et les analyses spécifiques des risques climatiques en vue d'informer les décideurs politiques, les planificateurs de la Défense et les planificateurs opérationnels.

Domaine d'action 02 : Opérations & entraînement

Objectif : Adapter la manière dont les forces armées accomplissent leurs tâches militaires aux conditions changeantes de l'environnement opérationnel dues au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.

Domaine d'action 03 : Capacités & technologies

Objectif : Renforcer les efforts consentis par la Défense en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques en adaptant les capacités et en intégrant de nouvelles technologies «propres» sans compromettre la capacité de déploiement opérationnel ou l'efficacité militaire.

Domaine d'action 04 : Infrastructure & domaines

Objectif : Réaliser l'ambition d'avoir un portefeuille immobilier neutre en CO2, durable et résistant d'ici à 2040 à la Défense et assurer l'exploitation durable des domaines appartenant à la Défense.

Domaine d'action 05 : Chaîne logistique & politique d'achats

Objectif : Accroître la résilience de la chaîne d'approvisionnement et réduire les émissions de gaz à effet de serre chez les fournisseurs de la Défense.

Levier 01 : Collecte et analyse des données

Objectif : établir un processus continu qui permette de mesurer le profil énergétique et les émissions de gaz à effet de serre de la Défense afin de pouvoir suivre les progrès réalisés.

Levier 02 : Expertise et sensibilisation au climat

Objectif : accroître la sensibilisation, les connaissances et les compétences sur les questions liées au climat et à l'environnement, ainsi que sur les mesures prises. Il s'agit à la fois d'améliorer les connaissances et les compétences générales du personnel de la Défense et de développer des profils spécialisés.

Levier 03 : Collaborations et partenariats

Objectif : collaborations transfrontalières et intersectorielles avec d'autres départements ou gouvernements, l'industrie, les universités et les partenaires internationaux (y compris au sein de l'UE et de l'OTAN) pour atteindre les objectifs.

Levier 04 : Innovation

Objectif : maximiser la contribution de la recherche et du développement (R&D) à la durabilité de la Défense.

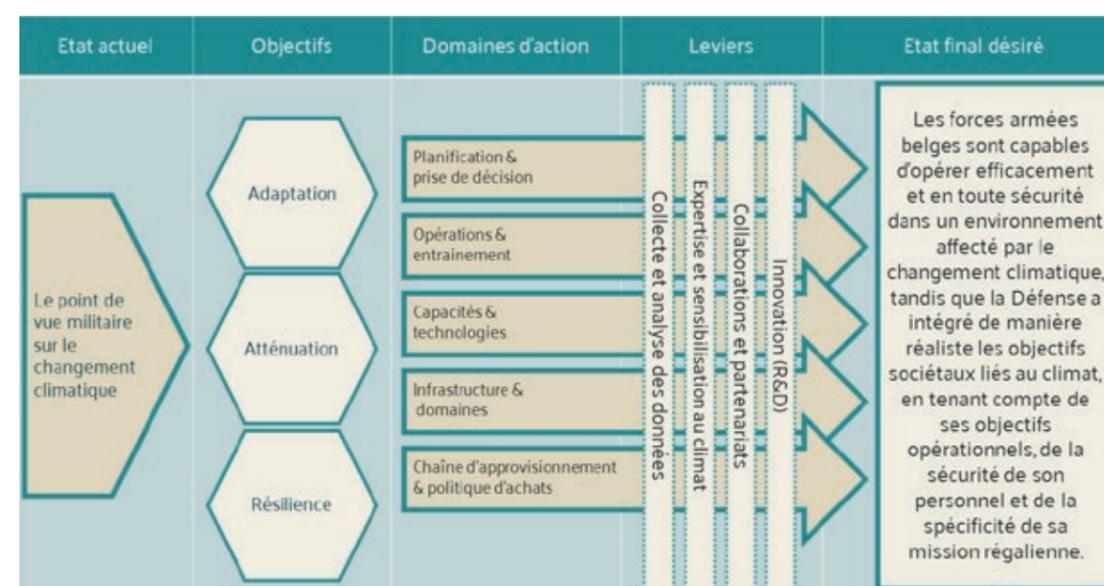


Illustration 3: Représentation schématique de la stratégie climatique.



4. Exécution

Cette stratégie s'appuie sur la fiche de politique «Politique climatique et changement climatique»²¹ Elle sera traduite en un plan de mise en œuvre comme prévu au chapitre 9 du plan CHOD²². Pour assurer la cohérence et la mise en œuvre de ce plan, les représentants de chaque *Adjunct Chief of Staff* (ACOS), Directeur général (DG) et Commandant de composante (CC) se réuniront dans le cadre du forum MEKD (environnement, énergie, climat, développement durable) afin de contribuer à l'élaboration, à l'exécution et au suivi de ce plan de mise en œuvre. Ce plan ne constitue pas un exercice unique, mais bien une entité flexible qui sera mise en œuvre par étapes (pas à pas).

Le plan sera élaboré comme suit :

Définir des projets : Des projets sont définis dans tous les domaines d'action, Il s'agit de projets qui traitent d'adaptation, d'atténuation et de résilience et qui tiennent compte des objectifs définis et des garanties militaires et opérationnelles. Cela permet également d'identifier les leviers nécessaires pour chaque projet.

Développer des trajectoires : Une trajectoire est établie pour chaque projet retenu, divisant la mise en œuvre en phases, établissant un calendrier et, le cas échéant, fixant des étapes intermédiaires.

Intégration au plan CHOD : Les projets sont inclus phase par phase dans le plan CHOD. Il s'agit d'assurer leur mise en œuvre et leur intégration dans la politique de Défense au sens large. Le but affiché est clairement d'établir qu'il s'agit d'une stratégie climatique de la Défense. Les actions déjà intégrées dans l'actuel plan d'entreprise de la Défense 2023-2026 resteront de mise.

Suivi et ajustement : Les progrès seront suivis par le service Governance Support/Chief Strategy Office (CSO) qui fera des propositions d'ajustement le cas échéant. Cette démarche tiendra compte du caractère unique de la Défense, des objectifs plus larges de la politique de défense, des besoins opérationnels ainsi que des évolutions réglementaires, sociétales et technologiques en termes de climat et de développement durable. Des ajustements peuvent être réalisés tant au niveau de la mise en œuvre que de la stratégie.

Rapportage : Un rapportage interne et externe annuel²³ sur les progrès réalisés par la Défense dans la mise en œuvre de cette stratégie climatique est prévu.



Illustration 4: La mise en œuvre de la stratégie climatique se fera selon un cycle PDCA²⁴.

Les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie sont ceux prévus dans le plan STAR jusqu'en 2030. Pour la période postérieure à 2030, les moyens nécessaires identifiés sur la base du cycle PDCA ci-dessus seront intégrés dans les futurs plans stratégiques de la Défense.

²¹ La Défense. (2022). *Policy Handbook*, p.122. https://dekast.mil.intra/Records/Archieflijn/132/CHOD/2022/20221221_IU_22-50249990_CHOD-Policy_2022-F.pdf

²² Défense (2023). Plan d'entreprise de la Défense 2023-2026, p.22 et projets DS20. https://dekast.mil.intra/Records/Archieflijn/132/CHOD/2023/20230308_IU_23-50045988_CHODPlan-2023-2026-F.pdf

²³ L'*Executive- and Governance board* évaluera chaque année les progrès accomplis dans le cadre de la stratégie climatique et du plan de mise en œuvre.

²⁴ Plan - Do - Check - Act

5. Communication stratégique

Cette stratégie climatique contribue à la durabilité et au positionnement social de la Défense. Un plan de communication sera donc rédigé, tant pour la communication interne qu'externe. Il s'agit d'optimiser les opportunités d'améliorer l'image de la Défense et d'encourager l'adhésion aux objectifs et aux mesures.

Les messages clés seront rédigés par le coordinateur de la Défense pour le développement durable et le climat. Ils seront ventilés par DG StratCom auprès des différents publics cibles.

Communication interne		Communication externe	
Quoi ?	Public cible	Quoi ?	Public cible
Sensibiliser et informer dans le cadre des activités quotidiennes de la Défense	Le personnel (toutes catégories confondues, avec un accent particulier sur le <i>leadership</i>)	Améliorer l'image de la Défense	Toute la population et les parties prenantes
Sensibiliser et informer dans le cadre d'opérations et d'exercices sur le territoire national et à l'étranger	Le personnel (toutes catégories confondues, avec un accent particulier sur le <i>leadership</i>)	Appuyer le recrutement (image de marque de l'employeur)	Les jeunes/les recrues potentielles



6. Liste des abréviations

ACOS	<i>Adjunct Chief of Staff</i> (sous-chef d'état-major)
CAT	<i>Clear Air Turbulence</i>
CC	Commandant de composante
CO2	Dioxyde de carbone
CSO	Chief Strategy Office
DG	Directeur général / <i>Directorate General</i> (direction générale)
UE	Union européenne
OMI	Organisation maritime internationale
MEKD	Environnement Énergie Climat Durabilité
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
R&D	Recherche et développement
PDCA	<i>Plan Do Check Act</i>
ODD	Objectifs de développement durable
STAR	<i>Security & Service – Technology – Ambition – Resilience</i>
OMM	Organisation météorologique mondiale

STRATÉGIE CLIMATIQUE DE LA DÉFENSE

Edition Dec 2023 – Cab CHOD
© Foto's Defense



LA DÉFENSE